



N^o 175

Le 17 août 1990

LA SEE APPUIE DES VENTES DE NORTHERN TELECOM À LA CHINE PAR DES PRÊTS DE 9,4 MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS

Le ministre du Commerce extérieur, John C. Crosbie, a annoncé aujourd'hui que le gouvernement du Canada, par l'intermédiaire de la Société pour l'expansion des exportations (SEE), prêtera jusqu'à 9,4 millions de dollars américains à la Chine pour appuyer des contrats adjugés à Northern Telecom Canada Limitée (NTCL) en vue de la fourniture de systèmes de télécommunications dans deux provinces chinoises.

NTCL fournira un système micro-ondes numérique aux Postes et Télécommunications de la province de Liaoning, ainsi qu'un réseau numérique de commutation par paquets aux Postes et Télécommunications de la province du Guangdong. L'entreprise fournira le matériel, veillera à son installation et offrira la formation requise, tant au Canada qu'en Chine.

Les opérations ont été jugées conformes aux lignes directrices du gouvernement canadien concernant les échanges commerciaux avec la Chine, annoncées le 30 juin 1989. Les projets, qui permettent à NTCL de préserver les liens établis au cours des dernières années, comportent un volet formation qui favorise les échanges personnels directs. Il est à noter que les installations de télécommunications visent à répondre à des besoins civils intérieurs.

Les opérations créeront 298 années-personnes d'emploi au Canada.

Les prêts prendront la forme d'affectations sur une ligne de crédit établie par la SEE avec la Banque de Chine. La SEE prête les fonds à la Banque de Chine qui, à son tour, les prête à des acheteurs chinois, en l'occurrence la Société chinoise internationale pour l'assemblage de machines et la Société d'importation et d'exportation de machines du Guangdong. Ces deux sociétés, propriétés de l'État, participent aux négociations commerciales en tant qu'acheteurs attitrés des utilisateurs chinois.

NTCL est une filiale en propriété exclusive de Northern Telecom Limitée, un fournisseur canadien de premier rang, sur les marchés internationaux, d'installations de télécommunications entièrement numériques.

La SEE est l'organisme officiel de crédit à l'exportation du Canada chargé d'offrir des services d'assurance-crédit à l'exportation, des prêts, des garanties et d'autres services financiers pour favoriser le commerce extérieur du Canada. Elle est redevable au Parlement par l'entremise du ministre du Commerce extérieur.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les médias peuvent contacter:

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874